

Crise sanitaire Covid-19

Thierry Michel aux manettes !

Chef de l'état-major cantonal de conduite – EMCC lui-même issu de ORCCAN « Organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel » –, le Vallonnier Thierry Michel a la lourde et délicate mission de conduire les opérations liées à la pandémie – sous l'autorité du Conseil d'État –, depuis leur déclenchement au mois de janvier. L'ancien conseiller communal, aujourd'hui chef du service de la sécurité civile et militaire, a accepté de faire un point de la situation pour le Courrier du Val-de-Travers !



Photo archives

Dans le cadre du plan ORCCAN – Organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel –, l'état-major cantonal de conduite – EMCC – a pour missions premières d'identifier et analyser les dangers et les risques et, parmi ceux-ci, d'identifier ceux pouvant menacer la population. La pandémie qui frappe la planète actuellement entre de plein fouet dans ce registre.

À quelle date l'état-major cantonal de conduite a-t-il été mis sur pied ?

En temps normal, l'état-major réduit (EMR) est un organe de veille qui se réunit une dizaine de fois par année pour procéder à des analyses de risque et assurer le suivi des projets dans la gestion de crise. Il réunit des représentants de la police, des sapeurs-pompiers, de la santé publique, de la protection civile, de l'armée et de certains services techniques. Lorsqu'un événement survient et que les moyens ordinaires ne suffisent pas pour le gérer, un EMCC est constitué par les principaux services impactés. Sa composition s'adapte dès lors à la situation et à son évolution.

L'entrée en crise s'est déroulée de manière progressive. Depuis la mi-janvier, le médecin cantonal suivait chaque jour l'évolution de la maladie en Chine. Le 29 janvier 2020, il m'a contacté pour m'informer de la situation. Nous avons décidé d'activer préventivement un état-major cantonal de conduite (EMCC) qui s'est réuni pour la première fois le lendemain. Nous nous sommes réunis deux fois par semaine dans un premier temps pour suivre l'évolution de la situation et prendre les premières mesures. Alors que l'Europe était épargnée, les événements se sont précipités le 25 février avec deux foyers épidémiques qui ont éclaté en Italie du Nord : nous savons dès ce moment-là que ce n'est qu'une question de jours avant que nous ne soyons également touchés. Le rythme de conduite de nos rapports de situation est alors devenu quasi quotidien.

Au début de la crise, l'EMCC était composé de 5 personnes. Il a été étoffé avec des représentants de la santé publique, du RHNe, des ambulances, de la protection civile, du service de la consommation, de la police et de l'armée. Des spécialistes de la communication et des infrastructures critiques en sont également membres, de même que les communes qui se sont regroupées en quatre organes de conduite régionaux (OCRG) dont chacun est représenté. Enfin, une délégation du Conseil d'État y siège régulièrement. Avec le personnel d'encadrement chargé notamment de l'aide à la conduite, du suivi de la situation et de la recherche de renseignements, ce sont 22 personnes qui œuvrent au sein de l'EMCC pour conduire et coordonner l'opération au niveau cantonal. Cela ne tient pas compte des cellules de crise qui sont « au front » pour conduire les actions dans un secteur donné, notamment au sein du RHNe, du service de la santé publique ou dans les régions.

Thierry Michel, décrivez-nous les axes et missions immédiatement privilégiés !

L'action de l'EMCC s'est inscrite, dès le début de la crise, dans deux axes stratégiques : éviter la saturation de notre système de santé d'une part, garantir la continuité des entreprises critiques et des services de l'État et des communes qui fournissent des prestations essentielles à la protection de la population. Toutes les décisions prises ont eu pour but de répondre directement ou indirectement à l'un de ces deux axes stratégiques. Outre le suivi permanent de l'évolution de la situation, les premières mesures ont consisté à tester les personnes ayant des symptômes de la maladie afin de les isoler à domicile si elles sont positives et, après une enquête d'entourage, placer en quarantaine les personnes ayant été en contact proche. Les aspects liés à la communication ont également été au centre de nos préoccupations afin d'informer et sensibiliser la population. Depuis lors, ce sont de nombreuses mesures qui ont été prises, allant des demandes d'appui à la protection civile et à l'armée, en passant par la mise en place de centres de tri.

La période la plus délicate jusqu'à ce jour ?

Une crise est émaillée de nombreuses phases délicates et celle-ci n'échappe pas à la règle. La soudaine et forte accélération de l'épidémie après l'apparition des foyers épidémiques dans le Nord de l'Italie et dans l'Est de la France n'ont plus permis d'assurer la traçabilité systématique de toutes les personnes atteintes au-delà du 5 mars.

Voir suite en page 3

Courrier

Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impressum Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Mardi à 12 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 7 mai 2020 N° 18

PAGE 2

TRIBUNE LIBRE

École : Les héros de la nation, les hussards de la République !

PAGE 10

COMPTOIR

La 30^e édition reportée en 2021 en raison du coronavirus.

PAGE 12

LUTTE

Les filles ne pourront pas se mesurer sur les ronds de sciure en 2020.

PREMIER CAHIER

Tribune libre 2
 Chronique régionale 3
 Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les emplois 5
 Chronique régionale 6-8

TROISIÈME CAHIER

Fête des mères 9
 Chronique régionale 10
 Affaires immobilières 11
 Les sports 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

À la mémoire de nos mères

Dimanche prochain, la Fête des mères nous permettra, le temps d'une journée, d'oublier le contexte actuel pour nous concentrer sur celles sans qui nous n'existerions pas.

Et justement, après les dernières semaines, les mamans méritent d'être célébrées, tant elles ont été et sont admirables.

Sans sourciller, beaucoup ont continué à (télé)travailler tout en se chargeant de l'enseignement de leurs rejetons et de nourrir, trois fois par jour désormais, leur famille.

Ces dernières semaines, des témoignages parlent de l'augmentation de la charge mentale des femmes et surtout des mères. Même si certains messieurs participent, ce sont encore elles qui sont quotidiennement au front. Chaque jour, nous devrions leur rendre hommage tout comme à celles confinées en EMS, privées de leurs grands enfants.

Désormais, les fleuristes sont ouverts ; plus d'excuses pour le bouquet ! Certes, dimanche, il sera ardu d'emmener maman au resto, mais des enseignes offrent des menus à l'emporter, et pourquoi ne pas nous mettre, nous-mêmes, aux fourneaux pour lui faire plaisir. Je vous assure que cela laisse des souvenirs. Par contre, impossible d'aller chez le bijoutier choisir un présent, mais pourquoi pas lui confectionner un joli collier de nouilles ? Nous avons assez de kilos de pâtes dans les placards.

Rabov

Décès

M^{me} Thérèse Gagnier,
 née Bütikofer, 90 ans, Canada.

Le Courrier
du Val-de-Travers
 vous souhaite

une



Page spéciale en page 9

École

Les héros de la nation, les hussards de la République !

Pour un « après » différent de l' « avant » !

Exceptionnel, inédit, singulier mais surtout historique, tels sont les traits de caractère de la crise que nous vivons aujourd'hui. Aussi, tout le monde s'accorde à penser qu'il y aura un « avant » et un « après » 2020 ! Sans bien savoir de quoi cet « après » sera fait. Concernant l'école, à la veille d'une reprise qui s'annonce chaotique, les « petites phrases » lancées jusqu'ici par la gouvernance officielle ne laissent rien augurer de bon pour l' « après » : « Pas d'inquiétude, il n'y aura pas de contrôle des notions étudiées durant cette période ! » ... « Les enseignants n'introduisent pas de nouvelles notions ! » ... « Les élèves ne seront pas bombardés d'épreuves dès leur retour en classe ! ».

Bref, le temps de l'équité plutôt que l'égalité, celui de la solidarité et de la justice sociale n'est pas encore pour demain.

S'il est une évidence que les pédagogues connaissent parfaitement, c'est le gouffre qui sépare les intentions et les pratiques mises en œuvre. Faute de moyens, presque toutes les réformes et autres rénovations didactiques décrétées depuis cinquante ans, ont hélas accouché d'une souris – sans jeu de mot, après six semaines de travail à distance. Sauf quelques rares exceptions, riches et précieuses émergences d'enseignants osant se départir des contraintes de l'ordre établi. Philippe Meirieu résume ainsi : « Je crains que l'emballage de la sortie de crise nous fasse oublier les conditions dans lesquelles nous y sommes entrés, bref que le retour à la normale soit un retour à l'anormal ! ».

« Faire la classe, faire Ecole et faire Société »

L'acte pédagogique n'est pas une addition d'interventions collectives et individuelles – par voie électronique, même ajustées, judicieuses et inventives, comme ont su le faire nombre d'enseignants ! Il s'agit au contraire de la savante mise en œuvre d'une construction collective sous l'œil d'un pédagogue qui fait en sorte que ses élèves apprennent ensemble, et qui accompagne chacun d'eux, en proximité. Pour faire classe, il faut faire Ecole ! Voilà la dialectique de l'acte d'apprendre, l'alternance du collectif et de l'individuel, en favorisant l'approche constructiviste

qui veut que les enfants apprennent entre eux, de leurs erreurs comme de leurs réussites. Solidairement... Ainsi, dans l'Ecole de la République, on « fait société », en partageant des savoirs, des cultures et des valeurs ! « A l'Ecole, on apprend simultanément à dire « je » et à faire du « nous » ! » selon P. Meirieu. Dans quelques jours, le constat d'écarts immanquablement creusés rendra indispensable la mise en œuvre d'une pédagogie humaniste, seule susceptible de recréer cet espace social et solidaire d'apprentissages éducatifs et instructifs mutuels. Sans le souci de notes et de mentions, respectivement dans la confiance de l'assurance d'une promotion. Bref, dans le seul but d'apprendre ensemble.

Car, espoir il y a, depuis la phrase lancée tout dernièrement par la cheffe du département : « Durant cette période, seuls les résultats susceptibles d'améliorer la moyenne seront pris en compte ! ». Petite phrase équivalant à une véritable révolution... Sans doute non intentionnelle. Rêvons toutefois à la durabilité de cette posture révolutionnaire et si juste !

Faut-il rappeler les objectifs de l'Ecole de la République : rompre avec les inégalités familiales et sociales et ainsi tisser une culture commune de « savoirs partagés », permettre à chacun de contribuer à la construction du « vivre ensemble ». Plus vrai que jamais, en ce temps de confinement. Dès lors, considérer que l'enseignement à distance permettrait de poursuivre « le programme » ne pouvait qu'être une illusion, contraire à un autre des fondamentaux de l'Ecole de la République : la démocratisation.

La science du métier de l'enseignement

Non, enseigner – aux élèves en difficultés surtout – ne se limite pas à une simple distribution d'exercices et autres fiches au travers d'un plan de travail hebdomadaire. Sauf, peut-être, pour les bons élèves ! Enseigner, c'est un savant travail d'expert aux compétences professionnelles propres à l'enseignant, lui qui a appris l'usage de l'interaction et des réactions des élèves, la lecture de leurs besoins spécifiques pour parvenir à l'objectif de la matière maîtrisée. On ne le répétera jamais assez, il

ne s'agit pas de donner plus à ceux qui ont moins, mais de leur donner « mieux et autrement ». Cette posture pédagogique n'est possible qu'en présentiel !

L'Ecole de la République, appuyée sur la loi sur l'enseignement de 1850, est marquée du sceau de la solidarité. Ce principe a, depuis lors, au fil de réformes avortées, été occulté. Faisons en sorte que l' « après » permette à l'Ecole de retrouver ses couleurs d'alors ! En incarnant la petite phrase relative aux seuls résultats susceptibles d'améliorer une moyenne !

Une école solidaire

Dans les médias écrits et sur les plateaux télévisés, cela a été beaucoup répété : il faut profiter de cet instant tragique pour redonner du sens à nos sociétés, plus spécialement, comme l'affirme Alain Bauer, criminologue « du sens à l'investissement pour la vie ». Notre « vivre ensemble » est aujourd'hui chahuté par l'instabilité, l'inconsistance, la non détermination voire parfois le désordre des connaissances. Il est bon parfois de sortir des certitudes pour se réinventer. Il s'agira alors de ne pas oublier celles et ceux qui sont montées « au front » pour permettre au système de fonctionner : personnel hospitalier et médical, médecins et pharmaciens, mais également caissières et caissiers, boulangers, employés communaux, policiers et, bien sûr, le corps enseignant ! Toutes les professions de contacts qui sont allées « au contact ».

En période de confinement, ce sont les enfants qui ont été qualifiés de héros ! Grâce au travail quotidien de leurs enseignants, ils sont demeurés rigoureusement confinés. Dès demain, les héros seront les enseignants qui, au fil des semaines à venir, auront la responsabilité de mettre en œuvre leur génie pédagogique pour reconstruire une école de la solidarité, au service de tous, sans exception, et de chacun surtout ! Après les héros, voici venus les hussards de la République...

Claude-Alain Kleiner

«Texte inspiré des thèses de Philippe Meirieu»

Val-de-Travers, région « apprenante » : une occasion à saisir ?

La reprise fixée au 11 mai s'annonce délicate. Nombreux sont les parents qui rechignent à envoyer leurs enfants à l'école à défaut d'une pleine assurance sanitaire. Plus nombreux sont ceux qui s'en réjouissent. Sans trop s'avancer, tous les enfants se réjouissent de revoir leurs camarades et leurs enseignants ! Une fois encore, ce sont eux qui ont raison ! Ils ont besoin de retourner à l'école. Non pas uniquement pour rattraper les éventuels manques par rapport au programme, mais pour y retrouver leurs camarades. Dans ce contexte, la région Val-de-Travers aurait une belle carte à jouer !

Décrété « Région apprenante » en 2008, le Val-de-Travers pourrait ainsi faire valoir

son caractère et son courage, à l'occasion de la délicate période qui s'ouvre bientôt. Dans le strict respect de ses compétences. Et avec des moyens conséquents mais nécessaires, s'entend !

- **Au plan constitutionnel et politique** d'abord, en usant de sa marge d'autonomie régionale, encourager à la scolarisation des enfants, avec souplesse et sur la base du volontariat, durant les deux premières semaines ;
- **Au plan financier** ensuite, en octroyant une aide spéciale – un crédit exceptionnel « spécial Covid-19 » à hauteur de plusieurs dizaines de milliers de francs ;

- **Au plan organisationnel** en développant une large palette de « séminaires d'aide et de soutien », toutes disciplines confondues, jusque et pendant les prochaines vacances d'été ;
- **Au plan pédagogique** en engageant nombre de « collaborateurs » amenés à « coacher » les enfants en classe et lors des transports, en petits groupes d'enfants ;
- **Au plan réglementaire** en décrétant, sous réserve de l'accord des parents, que tous les élèves seront promus en juillet et fortement soutenus lors de la rentrée prochaine.

CONFORT ET ÉCONOMIES GRÂCE À L'ÉBOUAGE.



Plus d'informations : info@entretec.ch

www.groupe-e.ch



entretec
groupe e

PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE

ÉCOLES OBLIGATOIRES : REPRISE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSENTIEL LUNDI 11 MAI 2020

La scolarité en présentiel reprendra également, dès cette date, dans les écoles spécialisées en tenant compte de leurs particularités et de leurs besoins. L'enseignement à distance se poursuivra pour le cycle 3.

Dès le lundi 25 mai 2020, tous les élèves de la scolarité obligatoire, de la 1^{re} à la 11^e année, reprendront l'enseignement présentiel selon l'horaire habituel.

La reprise de l'enseignement présentiel permettra le renforcement et la poursuite des apprentissages des élèves, contribuera à leur bien-être personnel et social et rétablira également une plus grande équité, en particulier pour celles et ceux en situation scolaire précaire ou ne bénéficiant pas d'un cadre et d'un accompagnement familial des plus propices.

Protection de la santé

L'OFSP a élaboré un concept de protection en vue de la reprise du fonctionnement des écoles obligatoires. Une grande importance est accordée aux mesures d'hygiène. Sur cette base et conformément aux directives du DEF, les écoles travaillent à la mise en place d'un plan de protection spécifique à leurs établissements afin de garantir un risque de transmission réduit.

Situations particulières

Des mesures spécifiques seront prises pour les élèves souffrant déjà d'une maladie et pour les membres du personnel enseignant faisant partie du groupe des personnes vulnérables.

Ces mesures concerneront également le personnel des écoles spécialisées notamment lorsque la distance de deux mètres ne peut pas être respectée avec les élèves ou en cas de comportement inadéquat d'un point de vue sanitaire.

Volet pédagogique

(...) S'il n'y a eu aucune évaluation certificative incluant une note durant l'enseignement à distance, le travail réalisé par les élèves durant cette période a aussi pu permettre de relever des compétences et connaissances. Les décisions de promotion et d'orientation de fin d'année seront prises sur la base des résultats obtenus en présentiel uniquement. Les critères seront aménagés, les situations particulières prises en compte et l'appréciation des cas limites sera assouplie. Lorsque l'enseignement présentiel reprendra, seules seront éventuellement évaluées par des notes les compétences qui auront pu être acquises, approfondies et exercées pendant une durée suffisante. Ces notes ne seront prises en compte dans la moyenne que si elles améliorent les résultats des élèves.

Avec la reprise de l'enseignement présentiel, un soin particulier sera mis ces prochaines semaines sur le rétablissement des liens sociaux entre élèves et entre les élèves et leurs enseignants. Un retour harmonieux à l'école et dans les activités scolaires passera par la prise en compte des expériences vécues et des émotions ressenties par les élèves dans cette situation de crise sanitaire et de confinement partiel.

Le retour des élèves en classe permettra d'établir un bilan du travail effectué durant la période d'enseignement à distance, de procéder à une première remise à niveau et, dans une perspective de différenciation et de remédiation pédagogique, de consolider les apprentissages réalisés en vue de la reprise de l'année scolaire prochaine. Dans la mesure du possible, ce sera également l'occasion d'aborder de nouveaux apprentissages qui pourront dorénavant se faire en classe. Ainsi pourra éventuellement être compensée, une partie du temps en présentiel qui aura manqué de façon à terminer au mieux cette année scolaire.

Thierry Michel aux manettes !

Suite de la page 1

L'annonce de la fermeture des frontières a également été un moment particulièrement sensible vu la forte composante frontalière du personnel hospitalier. L'hypothèse selon laquelle ce dernier ne puisse plus traverser la frontière représentait une menace systémique pour l'ensemble de la structure hospitalière. En quelques heures, nous avons délivré des macarons permettant un passage facilité de la frontière pour le personnel médical et soignant, avec des possibilités d'hébergement en Suisse si nécessaire... La situation reste tendue dans certains EMS qui sont actuellement les principales institutions à subir la pression du Covid-19. Pour cette raison, nous avons rapidement engagé la PCI pour des missions d'assistance et nous avons également sollicité l'armée pour soutenir le personnel soignant.

Le canton de Neuchâtel était-il préparé à vivre une telle crise ?

Une crise est généralement imprévisible, raison pour laquelle nous devons faire preuve d'humilité dans ce domaine. Ceci dit, notre état-major de crise est exercé, ses membres se connaissent et se réunissent réguliè-

rement. Il a été alarmé dès que la situation en Chine a commencé à ne plus être sous contrôle. Des plans de coordination en cas de pandémie existaient, de même que des plans de continuité, et ils ont pu être rapidement activés. Le RHNe a fait preuve d'une impressionnante flexibilité en parvenant à augmenter drastiquement le nombre de lits en soins aigus, ce qui a permis d'amortir le choc. Les centres de tri mis en place, gérés par NOMAD, ainsi que les soins à domicile ont été au centre du dispositif sanitaire et ont permis de ne pas surcharger la structure hospitalière.

Quels sont, aujourd'hui et selon vous, les dangers potentiels de ce début de période de déconfinement ?

Le plus gros risque du déconfinement serait que le nombre de cas reparte à la hausse. Le cas échéant, il serait nécessaire de revenir sur des mesures de confinement strictes. Il serait regrettable que la précieuse compréhension et patience dont a fait preuve la population jusqu'à aujourd'hui ne porte pas ses fruits. Nous ne réussirons le déconfinement qu'avec le concours de chacun.

ck

Report des élections communales

Les élections communales, prévues le dimanche 14 juin 2020, ont été repoussées, sur décision du Conseil d'État, en raison de la pandémie de Covid-19.

Après consultation auprès des communes neuchâteloises, une nouvelle date a été fixée par le gouvernement. Les élections communales se dérouleront le dimanche 25 octobre 2020.

Rapport annuel de la sécurité publique

Au vu des circonstances actuelles et des mesures prises pour continuer à éviter la propagation du virus, le Conseil communal a pris la décision d'annuler, pour cette année, le rapport annuel de la sécurité publique, initialement prévu le 24 mars dernier.

Pour 2021, il se tiendra le mardi 23 mars.

Val'Action

Merveilleux témoignage de solidarité



Carolyn - 25 ans



Nicolas - 38 ans



Laurie - 30 ans



Fabrice - 32 ans



Xavier - 39 ans



Celia - 22 ans



Damien - 40 ans



Laetitia - 35 ans



Marianne - 48 ans



Andrea - 17 ans



Fabrizio - 45 ans



Alexis - 50 ans



Stéphanie - 36 ans



Florian - 22 ans



Eleonore - 39 ans



Alessia - 33 ans



Mario - 38 ans



Mélissa - 42 ans



Thibaud - 16 ans

Commune de Val-de-Travers qui s'est encore une fois montrée protectrice et généreuse envers ses acteurs commerciaux en parrainant le Challenge à hauteur d'un don de 10'000 francs.

Hormis cet important montant, le Challenge a totalisé quelque 240 parrainages venant de tous horizons, familles, amis, sociétés, entreprises, enfants, dons anonymes... Ceci représente la coquette somme de Fr. 20'516.-. L'opération de soutien a donc dépassé toutes les prévisions avec un total final qui dépasse les Fr. 30'000.-.

Val'Action souhaite également rendre à César ce qui appartient à César en levant son chapeau aux 19 athlètes de ce Challenge sans qui rien ne se serait déroulé. Alessia, Carolyn, Célia, Eléonore, Laetitia, Laurie, Marianne, Mélissa, Stéphanie, Alexis, Andrea, Damien, Fabrice, Fabrizio, Florian, Mario, Nicolas, Thibaud, Xavier, du fond du cœur, un immense Merci !

20% de rabais, préparez-vous !

Afin de ne pas mélanger toutes ces émotions et tous ces chiffres, Val'Action communiquera officiellement la semaine prochaine au sujet de la grande campagne de promotion des Val liée au Challenge. Nous pouvons déjà informer la population que cette vente, accessible à tout le monde, se déroulera du lundi 18 au samedi 30 mai prochains. Comme annoncé précédemment, la population aura l'opportunité d'acheter des Val avec une exceptionnelle remise de 20% grâce aux résultats publiés ci-dessus.

Comm.



Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Lundi 27 avril : à 16 h 27 aux Verrières, pour un feu de branchages, sans engagement sur le site ; à 20 h 45 sur la route cantonale entre Buttes et Le Mont-de-Buttes, pour un secours routier.

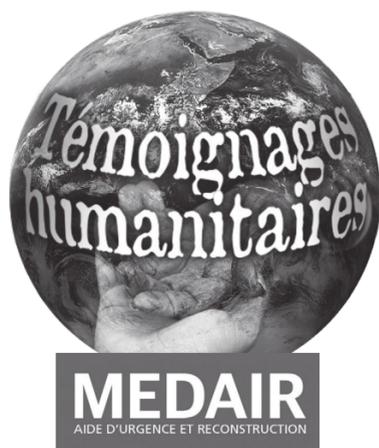
Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Samedi 25 avril s'est déroulé le Challenge Functional Fitness organisé en collaboration entre le club CrossLaFee et l'association Val'Action (qui regroupe tous les commerces et restaurateurs du Val-de-Travers). La propagation médiatique via les réseaux sociaux et la presse a largement contribué à son succès.

Ainsi, les 19 athlètes engagés ont donné de leur sueur durant une heure afin de récolter un maxi-

mum de fonds pour venir en aide aux consommateurs et commerces locaux du Val-de-Travers. Les athlètes, en collaboration avec Val'Action, ont procédé à l'encaissement des dons auprès des marraines et des parrains. Il est à ce jour possible de communiquer un résultat presque définitif sachant que des dons spontanés parviennent encore ces jours.

Relevons tout d'abord le geste très apprécié de la part de la



Inondations en Somalie : nouveau coup dur pour les déplacés

30 janvier 2020

« Je n'avais jamais vu ça de ma vie, » s'est exclamée Marian (prénom changé pour des raisons de sécurité), 65 ans. Marian vit dans un camp de personnes déplacées à Mogadiscio, la capitale de la Somalie.

Elle y est depuis 2016, car, à cette époque, la guerre a forcé Marian et sa famille à prendre la fuite et quitter leur province natale. Elle y partage un abri composé de deux pièces avec sa fille et six de ses petits-enfants, âgés de trois à dix ans.

« Il était presque trois heures du matin, heure à laquelle le Sheikh fait l'appel à la prière. Il n'y a pas beaucoup d'espace entre les abris dans le camp et je pouvais entendre nos voisins s'agiter. Les gens étaient affolés, personne n'y a échappé. Les femmes criaient à l'aide. »

Prenant son courage à deux mains, Marian a rapidement réveillé sa fille et ses petits-enfants. La maison était inondée ; les assiettes, les vêtements et les bidons flottaient autour d'eux. La communauté s'est rapidement mobilisée et les hommes sont venus au secours des femmes et des enfants, les conduisant vers des terrains surélevés. « Nous ne sommes pas chez nous ici ; nous n'avions nulle part où aller. »

Marian fait partie du demi-million de personnes affectées par les inondations en Somalie. La plupart d'entre elles sont déjà déplacées. Les pluies saisonnières, ou Deyr, tombent à torrents depuis début septembre dans certaines parties du pays et dans les hauts-plateaux éthiopiens, et ont provoqué des inondations dans trois États. Dans les zones les plus affectées, les champs, les infrastructures et les routes ont été détruits. En décembre, on faisait état de 17 morts (Synthèses trimestrielles FSNAU sur la sécurité alimentaire et la nutrition, 27 décembre 2019).

Medair mène en Somalie des activités humanitaires depuis des années pour répondre à une crise dont il est difficile de voir le bout. À cause des inondations, l'organisation a renforcé ses actions afin d'apporter une aide d'urgence dans les zones affectées, en collaboration avec des partenaires locaux et nationaux, et les autorités locales. Sont visés en priorité les lieux où vivent des personnes déplacées qui se trouvent désormais en situation de vulnérabilité extrême.

À ce jour, Medair a mis en place des services de santé/nutrition et d'eau/assainissement (EAH) dans deux districts pour les familles victimes des inondations. 10'476 personnes ont pu bénéficier de ces services



d'EAH d'urgence, qui se traduisent par la distribution de solutions de traitement de l'eau et de kits hygiène et par une sensibilisation sur des sujets comme la prévention du choléra et la promotion de l'hygiène. En outre, grâce au soutien des partenaires EAH présents sur place, Medair a pu distribuer d'autres articles d'hygiène essentiels. Parallèlement, 1100 familles ont reçu des bâches pour se construire un abri d'urgence.

Une équipe médicale mobile a reçu et pris en charge des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. En collaboration avec des bénévoles santé issus de la communauté, Medair sensibilise les populations sur la prévention contre les maladies hydriques,



Remerciements

Dans l'impossibilité de répondre à chacun dans ce temps de deuil, la famille de

Madame Marie-Thérèse PAGET

profondément touchée par vos signes d'amitié ou vos dons, exprime sa profonde gratitude à toutes celles et ceux qui l'ont soutenue lors de cette séparation.

Les nombreux messages reçus ont été d'un précieux réconfort.

Fleurier, mai 2020

comme le choléra, et sur l'importance des consultations médicales. Elle forme les bénévoles et les équipe pour qu'ils soient en mesure de diagnostiquer et traiter les symptômes de ces maladies avant de référer les patients vers les centres de santé.

« Nous avons tout perdu, nos stocks de nourriture comme nos vêtements, mais, Alhamdulilahi (expression arabe signifiant « Dieu soit loué »), nous sommes encore vivants ! Dieu est bon » ajoute Marian. Medair a pu distribuer à Marian et sa famille un set de bâches pour être à l'abri des intempéries, du savon et autres articles d'hygiène, ainsi que des Aquatabs et des bidons pour la purification et le stockage de l'eau.

Avis mortuaires

Ses fils Louis et Gilles, Sa belle-fille Margot, et ses petits-enfants Eva et Alexandre ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Thérèse GAGNIER née Bütikofer

qui s'en est allée, vendredi 17 avril 2020, à l'âge de 90 ans, des suites du Covid-19 et d'une longue hospitalisation à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal, Canada.

Nous remercions tous ceux qui nous ont apporté leur soutien dans cette période difficile.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Marbrerie Terziani
 2108 COUVET
 Téléphone 032 863 13 62

DUBOIS YAN
 POMPES FUNÈBRES • VAL-DE-TRAVERS
 VAL-DE-TRAVERS
 Toutes formalités
 À votre service 24 h sur 24
 Prévoyance funéraire
 Tél. 032 861 12 64
 Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**

hotline pédiatrique: **032 713 38 48**

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24) :

- Rendez-vous et suivi et pansements 032 919 47 08
- Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134
- Ambulance 144
- Intoxication 145
- Police-secours 117
- Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118
- Police neuchâteloise
- Fleurier 032 889 62 27
- Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
- NUMÉRO D'URGENCE
- Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

« Quand la vie m'ennuie... »
 ... j'écoute l'herbe chuchoter. Passionnant, tout ce qu'elle raconte !
 Un conseil de David F., aveugle
 Les personnes aveugles vous aident volontiers. Merci de les aider vous aussi.
 www.ucba.ch
UCBAVEUGLES
 Union centrale suisse pour le bien des aveugles

Basée à Couvet, notre société forte de 35 collaborateurs est active dans tous les domaines de l'électricité: production, distribution, comptage, installations électriques, électroménager; et ce principalement dans la région du Val-de-Travers et environs.

Pour faire face au développement constant de nos activités et désireux de former les talents de demain, nous sommes à la recherche pour la rentrée scolaire 2020 de:



Apprenti installateur-électricien (4 ans)

Le métier: l'installateur-électricien installe et entretient des réseaux électriques et de communication à l'intérieur des bâtiments. Ses principales activités consistent à installer, maintenir et dépanner les divers systèmes d'installations électriques et de communications.

Qualités requises: scolarité obligatoire de niveau moyen ou supérieur achevée, bon niveau en mathématiques, habilité manuelle, intérêt et bonne compréhension pour la technique, méthodique et responsable, intérêt pour le travail en équipe, capacité à discerner les couleurs.

Apprenti électricien de montage (3 ans)

Le métier: l'électricien de montage installe et entretient des réseaux électriques à l'intérieur des bâtiments. Ses principales activités consistent à installer les divers systèmes d'installations électriques.

Qualités requises: scolarité obligatoire de niveau moyen achevée, habilité manuelle, intérêt et bonne compréhension pour la technique, méthodique et responsable, intérêt pour le travail en équipe, capacité à discerner les couleurs.

Apprenti électricien de réseau (3 ans)

Le métier: vos activités sont variées et consistent à construire et entretenir l'ensemble du réseau électrique reliant les outils de production aux immeubles, maisons et entreprises. Vous réalisez également la pose et l'entretien de l'éclairage public. Avec l'aide de vos collègues, vous posez des câbles souterrains, des lignes aériennes à haute, moyenne et basse tension. Vous construisez et entretenez des stations qui permettent la transformation du courant haute tension en courant moyenne ou basse tension.

Qualités requises: scolarité achevée, bon niveau en mathématiques, habilité manuelle, intérêt et bonne compréhension pour la technique, méthodique et responsable, intérêt pour le travail en équipe, capacité à discerner les couleurs, absence de vertige.

Avons-nous suscité votre intérêt? Nous nous réjouissons de recevoir votre offre accompagnée de vos derniers bulletins scolaires, à:

Société Électrique du Val-de-Travers SA, Direction, M. Pascal Murith
rue du Preyél 9, 2108 Couvet ou par e-mail à pascal.murith@sevt.ch

VAL-DE-TRAVERS
Cherche personne
**pour travaux
jardinage
et entretien**
quelques heures
par mois
Tél. 079 240 69 19



**FERBLANTERIE
SANITAIRE**
079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue
Notre savoir-faire
à votre service

Société de service est à la recherche d'une

Employée de commerce 100%

Pour un nouveau challenge professionnel

Vos tâches:

- Secrétariat/divers travaux administratifs/correspondance
- Gestion de différents contrats
- Facturation
- Travaux de comptabilité bouclément etc.

Profil:

- CFC de commerce ou formation jugée équivalente
- Expérience en comptabilité
- Consciencieuse/dynamique et motivée, organisée et aimant le contact avec la clientèle et les entreprises
- Flexible/autonome
- Esprit d'équipe
- Maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel)

Entrée en fonction:

- De suite ou à convenir

Si ce poste vous intéresse, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, copies des diplômes et certificats de travail, photo) sous chiffre F-539 au Courrier du Val-de-Travers Hebdo, Place d'Armes 15, case postale 96, 2114 Fleurier.



Merci à vous généreux donateurs, marraines et parrains

ABC-Valfood Sàrl, AGP Installations, Allisson David, Alvaro Sergio, Amaury Cabu, André Cédric, Arcolaci Valérie, Aubonne Jean-Luc, Babey Carole et Romuald, Bachmann Maude, Baillods Vincent, Baillods Candice, Balmas Emilie, Barbet Thierry, Barbezat Robert, Basset Corinne, Beiner Damien, Bellassai Françoise, Bellassai Virginie, Berger Tamara, Bernaschina Laurent, Beuchat Christophe, Beuchat Fabienne, Beyeler Josiane, Bigler Mathieu, Blanc Natacha et Jean-Pierre, Blaser Marc André, Blaser Éric, Bohren Rémy, Bornand Michel et Anne-Laure, Boss Cédric, Bozzato Mélanie, Boutique l'Apparente aise, Brasey Jean-Marc, Brügger Yoann, Burkhalter Michel, Cabinet de soins infirmiers Val-de-Travers, Calame Christophe, Carli Maria et Carmine, Casaubon Frey Marilène et Vincent, Castellani Marlyse, Castellani Maria, Castellani Fabrizio, Chappuis Stéphane, Charmillot Sophie, Chédel Marie-Claude, Chédel Cathy, Chenaux Grégory, Cirillo Ludvine, Claudio Raphaël, Clerc Frédérique, Clerc Dominique, Cosandier Fabrice, Crelier Virginie, Crelier Fiona, Cuccinelli Leila, Curcu-Zulli Béatrice, Currit Pascal, Currit Mariette, Currit Willy, Currit Corentin, De Oliveira Sylvie, Debrosse Isabelle, Desmeules Nathalie, Devaux Lynn, Devenoges Pierre-Alain, Doerfliger Julien, Dumont Jérémy, Durand Béatrice et Andrea, Ebner-Cottet Nathalie, Eidam-Vautherot Johana, Elber Véronique, Emery Phillippe, Famille Fernandez, Fankhauser Aude, Fankhauser Maya et Michel, Fatton Sophie et Quentin, Fatton Yves, Favarger Laurent, Favre Fabrice, Favre Mégane, Fernandez Ciurleo Maria, Fivaz Julien, Frelan Aline et Jean-Philippe, Gabriel Nicole, Gaille Sonia, Gerber Ulrich et Nicole, Gerster Elodie, Gerster Kevin, Giovenco Margherita, Gonzalez Béatrice, Gonzalez José et Angela, Gonzalez Raphaël, Gonzalez Manuel, Gonzalez Maude, Grandjean Fabrice, Grandjean Pamela, Grandjean René, Gretillat Patricia, Grimm Pedretti Rosemarie, Grussy Christine, Hamel Sophie et David, Hajny Christophe, Herrmann Martine, Herrmann Naomi Heurtel Aline, Heurtel Philippe, Houriet Caroline, Hugé Frédy, Iervolino Alina, Isler David, Iten Karl, Jeanneret Patrice, Jeanneret hydro mécanique Sàrl, Jequier Frédéric, Jequier Caroline, Jequier-Gaillet Thomas et Valentine, Jeune Corinne et Philippe, Juvet Marc-Olivier, Karakash Caroline, Keller Marie-Ange, Kern Florine, Kessler David, Kirkorian Florence, Kiosque de Couvet, Klab ateliers coworking, Klausner Stéphanie, Kron Mireille, Larderie Philippe, Lassa Morgane, Lebel Calame Johanne et Pierre, Lebet Jean-Paul, Ledermann Élodie, Leuba Lana et Steeve, Locatelli Miriam, Loosli Félix, Louis-Jacquet Cecilia, Lucea Juliette, Mairy Frédéric, Marcuzzo Yuri, Margot David, Martin Carine, Märzendorfer Céline, Mégroz Christine, Mermet Christian, Messerli Livia, Mettraux Jean-Marie, Michel Martine, Michel Cédric, Monnet Didier, Morand Ronald, Moulin Florence, Muriset Lucienne et Steve, Murot Saadia, Nogareda Aude, Noulet Frédéric, Nydegger André, Oberbeck Marie-France, Oppliger Garage, outiplus quincaillerie, Oxycolor, Page Yuliya et Hermann, Pellaton Christophe, Pellaton Thérèse, Perret Nati et Jordan, Petite Cindy, Petitpierre Daniel, Pétremand Pauline et Thierry, Piaget Joël & Katia, Proneige sports, P'tit Jo et Patoche, Quartier Christophe, Racher Maryline, Racine Thierry, Reber Christian, Renaud Sven, Restaurant Les Arcades, Rey Nathalie, Reyfuss Delfine, Reymond Valérie et Laurent, Ricciardi Nicole, Robert Marine, Robert Philippe, Robin Gabriel, Rohrer Pierre-Alain, Rollini Sabrina et Igor, Roy Evelyne et Jean-Marc, Rufener Eschler Céline, Sagne Léa, Salvi Mireille, Salvi Saskia, Sandoz Jérôme, Schaer Stéphanie, Schlub Gabriel, Schlüter Patrick, Schopfer Michaël, Schorderet Roland, Schorderet Jonas, Schumacher Marie-Christine, Schwab Nathalie, Schwab Sven, Seewer François, Serra Séverine et Antonio, Siffert Alexandre, Simon Véronique, Simon Christophe, Simon-Vermot Benoît, Sittaro Anne-Laurence, Sivignon Lydie et Eric, Staebler Mickael, Stauffer Jenny, Stauffer Lionel, Tâche Daniel, Theurillat Nicole, Valverde Antonio, Valverde Myriam, Vaucher Philippe, Vernerey Fabienne, Voillat Florence, Von Gunten Joël, Vuille Jean-François, Walder Gilles, Wegmuller André, Wiedmer Raphaël, Wieland Claire, Willener-Santchi Andy et Phèdre, Wyss Cynthia, Wyss Emeric, Wyss Gwendoline, Wyss Stéphanie et Pierre-Alain, Wyss Rouroux, Wyss Joëlle et Alexandre, Zbinden Garage Sàrl.

Un immense merci également à Jean-Pierre et Miguel pour la gestion du poste informatique.



Home Médicalisé Dubied

Home Médicalisé Dubied
Fontenelle 19
2108 Couvet

Téléphone : 032 864 01 01
Courriel : home.dubied@ne.ch

Transports

Dans le cadre de sa prestation transport, le Home Dubied vous informe de la reprise de ses services pour l'organisation de vos déplacements médicaux à partir du lundi 4 mai 2020.

Afin de répondre aux impératifs liés au respect des gestes barrières, la désinfection des mains, le port du masque seront obligatoires pour ces transports; les véhicules seront quant à eux désinfectés entre chaque transport.

« Pour faciliter vos déplacements médicaux, adressez-vous à notre secrétariat ouvert les

- lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30,
- le mercredi, de 8 h à 12 h »

CODONI SA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16
M. +41 79 679 54 05 | F. +41 32 863 13 84
codoni@bluewin.ch

Aux 4 pattes
Toilettage
pour chiens

Avec Expérience

Sur rendez-vous
078 838 34 41

Claudia Matile
NOUVELLEMENT INSTALLÉE
à Grande-Rue 19 - 2316 Les Ponts-de-Martel

Bonjour, j'achète
montres-bracelets,
et montres de poche,
tout état, tout argenterie, or,
sous toutes leurs formes.
Fourniture d'horlogerie
et divers.
Paiement «comptant».

☎ 079 294 68 57



Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin



CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral



2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch



PASCAL ISLER Sàrl

TEL. 079 328 80 73
CONSTRUCTION TOUS BOIS
POSE DE SOLS ET PARQUETS



Obrist
Cheminée Sàrl

Tubage et construction de cheminées

Assainissement des cheminées
Construction de canaux de fumées en acier
Poêle à bois et à pellets
Cheminée de salon
Insert de cheminée



Ah! une cheminée Obrist!

Obrist Cheminée Sàrl
+41 32 730 55 00
Rue des Parcs 112
2000 Neuchâtel

info@obrist-cheminee.ch
www.obrist-cheminee.ch

Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

PERDU
voiture Fiat
Punto verte
GE 830302
dans la région
Val-de-Travers.
Belle récompense.
Tél. 076 445 31 36
ou 076 579 51 40

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter sàrl



2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch

Merci à nos fidèles annonceurs



Yvan Colo
carrelage & revêtement

Grand-Frédéric 3 - 2123 SAINT-SULPICE
Tél. 032 861 32 56 • yvan.colo@bluewin.ch
Natel 079 415 92 60

Achète

- Or, bijoux, etc...
- Livres anciens
- Argenterie (couverts, plats, objets)
- Mobilier ancien, tapis
- Cuivres, étains, cristal
- Fourrures
- Violons anciens
- Horlogerie ancienne (montres, pendules)



CH-Ditta Friederich - 079 631 76 69
Déplacements et estimations gratuits en Suisse romande



Napoli
Garage Boveresse

Station de lavage Hypromat

032 861 34 36

14 avril 2020

Ramassage de déchets au gré d'une balade

 **DES LIVRES**



Philippe et Adriana Ioset se sont baladés cette fois sur le chemin pédestre de la Caroline à Fleurier



Acrostiches

Alors même que se tient le procès de « l'affaire des katanas », la commissaire lausannoise Antigona Krestaj apprend l'évasion, aussi inattendue qu'inexpliquée, du principal inculpé. Les jours qui suivent, l'on découvre, à travers tout le canton de Vaud, des organes humains exposés dans des lieux publics et portant un commentaire, différent à chaque fois, mais apparemment rédigé par le même auteur. Pour Antigona, il ne peut s'agir que du fugitif qui a décidé de prendre sa revanche en la plaçant face à une affaire impossible à résoudre. De fait, la commissaire Crystal compte dans cette course sanglante plusieurs foulées de retard et l'angoisse se transforme en cauchemar quand elle constate que son propre compagnon, le romancier à succès David Morlans, pourrait être l'auteur de ces mises en scène morbides.

Jamais deux sans trois ! Le tome conclusif de cette « thrillologie » reprend les enquêtes des deux volets précédents en révélant leurs éléments sous-jacents et nous entraîne dans une traversée troublante et effrayante, avant de déboucher sur un mal bouleversant.

« Acrostiches », aux Éditions Mon Village, 1450 Sainte-Croix et en librairie.

Limiter l'impact économique et social

Huit millions supplémentaires

Le Conseil d'État a décidé le 29 avril de compléter le dispositif qu'il avait défini le 23 mars dernier par l'adoption d'un second paquet de mesures de soutien. Ce nouvel effort impliquera l'État à hauteur de 8 millions de francs supplémentaires sous forme d'aides à fonds perdu. L'objectif est d'éviter une paupérisation structurelle du tissu économique, de limiter les pertes d'emplois et de prévenir la précarisation durable de personnes que la situation actuelle provoquée par le Covid-19 prive de perspectives.

Ce nouveau paquet de soutien à la population et à l'économie a été construit sur la base des échanges intenses menés dans le cadre des différentes plateformes de concertation mises en place avec les milieux concernés. Il s'appuie sur les constats effectués durant le mois écoulé et s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les mesures fédérales.

Loyers commerciaux : accord entre propriétaires, locataires et État

Avec l'appui de l'État, un terrain d'entente a été trouvé entre la Chambre immobilière neuchâteloise et les sections cantonales de l'Asloca et de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier, concernant les loyers commerciaux des locaux dont l'utilisation a été temporairement rendue impossible par les mesures sanitaires décidées par les autorités.

L'accord prévoit que durant la période de fermeture imposée, le loyer est supporté à raison de 25% par le locataire, 25% par l'État

et 50% par le propriétaire. Cette solution ne sera pas imposée, mais nécessitera l'accord du locataire et du propriétaire. Un montant de 2 millions de francs a été affecté à la couverture de la participation incombant à l'État.

Renforcement des mesures cantonales d'intégration professionnelle

Malgré le bon fonctionnement des mesures de soutien visant à préserver les places de travail et à éviter les licenciements, le nombre de demandeurs d'emploi augmente rapidement. Le ralentissement des nouveaux recrutements dans de nombreux secteurs et l'inscription à l'office régional de placement de personnes ayant, par exemple, achevé leur mission temporaire sans perspective d'emploi sont notamment en cause.

Afin d'offrir aux personnes en recherche d'emploi le meilleur accompagnement possible et d'utiliser les opportunités que la reprise progressive des activités va créer, les mesures cantonales d'intégration

seront renforcées et adaptées à la situation.

Le Conseil d'État a donc décidé, en concertation avec les communes, d'augmenter le montant prévu à cet effet de 2,5 millions de francs, supporté à raison de 1,5 million de francs par l'État et 1 million de francs par les communes au titre de la facture sociale harmonisée.

Soutien aux entreprises pour le recrutement des apprentis à la prochaine rentrée

Les difficultés rencontrées par les entreprises risquent d'avoir un impact sur le recrutement des apprentis, le maintien et la création de nouvelles places d'apprentissage à la rentrée prochaine. Or, il est essentiel d'offrir des perspectives aux jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage. Parallèlement, il est tout aussi essentiel que l'effort de dualisation de l'apprentissage se poursuive. Dans cette perspective, le Conseil d'État a décidé d'octroyer aux entreprises formatrices neuchâteloises une prime de 2000 francs pour

tout contrat d'apprentissage de 1^{re} année débutant à la rentrée scolaire prochaine. La mesure coûtera 2,5 millions de francs, qui seront intégralement supportés par l'État.

Création d'un fonds de soutien en faveur de l'hôtellerie et du tourisme

Les secteurs hôtelier et touristique comptent parmi les plus violemment touchés par cette crise : les volumes d'activité se sont effondrés et les perspectives à moyen terme restent très inquiétantes. La palette des outils de soutien fédéraux et cantonaux ne suffira pas à assurer la pérennité de ce secteur d'activité fragile, qui risque de subir un affaiblissement irréversible.

Le Conseil d'État a décidé de doter un fonds de soutien spécial aux entreprises de ces secteurs, qui sera géré conjointement par les associations professionnelles – HôtellerieSuisse et GastroNeuchâtel, Tourisme neuchâtelois et l'État. Ces partenaires définiront ensemble un mécanisme de soutien permettant d'utiliser le plus efficacement possible les moyens disponibles. Un appel sera par ailleurs lancé à d'autres contributeurs publics ou privés pour se joindre à l'effort, afin d'augmenter la dotation du fonds et de contribuer ainsi à la pérennisation du secteur. Un

montant de 2 millions de francs sera mis à disposition par l'État.

Prolongation du système de prêts sans intérêt en faveur des petites entreprises

Parallèlement aux nouvelles aides décrites ci-avant, le Conseil d'État a décidé de prolonger au 30 juin la période de disponibilité des prêts sans intérêt mis à disposition des petites entreprises via le service cantonal de l'économie, selon les mêmes modalités que celles en vigueur depuis le 23 mars. Le gouvernement a en effet constaté que l'outil était performant et qu'il jouait un rôle complémentaire utile en regard des autres outils fédéraux et cantonaux.

Participation au programme fédéral de cautionnement en faveur des start-up

Le Conseil d'État a confirmé sa décision de participer au programme fédéral de cautionnement en faveur des start-up. Il adoptera les arrêtés nécessaires aussitôt que les modalités fédérales seront connues, afin d'assumer la participation requise du canton, à hauteur de 35% des cautionnements dont pourront bénéficier les start-up neuchâteloises.

Comm.

Registre du commerce

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Suncom Consult SA en liquidation, à Val-de-Travers. La procédure de faillite ayant été clôturée par ordonnance du 27.03.2020, la société est radiée d'office.

Valogrove SA, à Val-de-Travers, rue de la Gare 14a, 2112 Môtiers. Nouvelle société anonyme. Statuts du 08.04.2020. But : valorisation, recyclage, triage, lavage et stockage de matériaux ; exploitation d'un atelier mécanique. Capital-actions : CHF 300'000, entièrement libéré, divisé en 300 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Administration : Bezzola Valentin, président, et Bezzola Thierry, tous deux de Onsernone, à Val-de-Travers, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 08.04.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

RENOVA - BELAZAINA, à Corcelles-Cormondèche. Nouveau siège : Val-de-Travers, rue Miéville 2, c/o Abel Belazaina, 2105 Travers. Belazaina Fleuri Abel est maintenant domicilié à Val-de-Travers.

FORMABOX - Caroline Debély Noël, à Val-de-Travers, Saint-Sulpice, quartier du Pont 9, 2123 Saint-Sulpice. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Debély Noël Caroline, de Val-de-Ruz, à Val-de-Travers. But : formation, coaching, consulting en informatique, bureautique auprès de centre de formation et d'entreprises.

AR Electricité SA, à Val-de-Travers, Fleurier, rue du Pré 20, 2114 Fleurier. Nouvelle société anonyme. Statuts du 15.04.2020. But : exploitation d'une entreprise d'installations et de contrôles électriques. Capital-actions : CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Administration : Rey Anthony, de Massonnens, président, et Messerli Nasko, de Wattenwil, tous deux à Val-de-Travers, lesquels signent collectivement à deux. Selon déclaration du 15.04.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Examens de maturité gymnasiale annulés

Le Département de l'éducation et de la famille a décidé d'annuler les examens de maturité gymnasiale. Cette décision fait suite à celle du Conseil fédéral du 29 avril laissant aux cantons la liberté de maintenir ou non la session ordinaire de ces examens.

Réouverture des écoles Conducteurs invités à redoubler de prudence

Après plusieurs semaines passées à la maison, beaucoup d'enfants vont prochainement retrouver le chemin de l'école. Les automobilistes doivent être conscients que les enfants sont souvent imprévisibles sur le trajet scolaire et qu'ils se mettent ainsi en danger.

Ils méritent ainsi toute notre attention dans la circulation routière – mais également en dehors de celle-ci : c'est pourquoi le bureau de prévention des accidents lance un concours afin de trouver « les enfants les plus surprenants de Suisse ». Plus d'informations sur le site www.doublement-prudents.ch

1^{er} mai musical itinérant



La voiture musicale s'est arrêtée aux Verrières pour un apéro à distance.

Confinement et distance sociale obligent, la fête du 1^{er} mai offerte gratuitement à la population par le PS, UNIA et le POP, n'a pas pu avoir lieu.

Ne rien pouvoir amener à la population nous attristait. C'est pourquoi nous avons décidé d'offrir aux Vallonnières et Vallonniers quelque chose dont tout le monde pouvait profiter : de la musique. Deux chansons, Le Temps du Muguet et Bella Ciao, pour amener de la joie et du partage aux fenêtres et aux balcons, dans les jardins, dans les EMS...

Débuté à 10 heures à Noiraigue, le périple s'est terminé à plus de 18 heures à La Côte-aux-Fées, après avoir passé dans les onze villages de notre district.

Merci à vous toutes et tous pour votre accueil, pour les discussions et apéros « à distance réglementaire », merci pour vos chants et vos danses, pour vos commentaires et « like » sur les réseaux sociaux. Et nos excuses à celles et ceux que ces quatre minutes et demie de musique ont dérangé.

POP Val-de-Travers

INDE

Les légumineuses, bonnes pour la santé et pour l'environnement

En Inde, les personnes les plus marginalisées consomment de moins en moins de haricots et de lentilles. Pourtant, ces légumineuses n'ont que des avantages: délicieuses et bonnes pour la santé, elles se conservent longtemps et se cultivent facilement. Qui plus est, elles fertilisent les sols, ce qui leur donne un rôle essentiel dans l'agriculture écologique.



Une méthode améliorée pour les semis permet d'économiser semences et engrais.



PHOTOS: SWISSAID

«Mon champ sablonneux ne donnait pas grand-chose», raconte Kumari Bai, dont la terre épuisée doit nourrir trois enfants. «J'ai alors planté en alternant des rangées de haricots et de céréales, et ma récolte a été tout à fait correcte.» Aujourd'hui, elle affirme: «Sur nos sols, les légumineuses poussent tout simplement mieux.» La famille de Kumari Bai appartient au peuple Gond, des habitants ancestraux qui, jusqu'à il y a quelques décennies, tiraient presque exclusivement leurs ressources de la forêt. Avec la modernisation de l'Inde, nombre d'entre eux ont été chassés de leur environnement naturel. Un vaste savoir sur l'exploitation des forêts et l'agriculture traditionnelle s'est alors perdu. Aujourd'hui, les Gond cultivent leurs champs peu

fertiles à proximité des forêts et font partie des couches les plus défavorisées de la population.

Des familles paysannes initiées à l'agroécologie

Dans la région du projet, dans l'Etat de Chhattisgarh, 3 familles sur 5 vivent sous le seuil de pauvreté et n'ont suffisamment à manger que pendant 6 mois de l'année. Le reste du temps, elles dépendent d'un programme alimentaire gouvernemental qui distribue uniquement du riz et du blé. 70 % des enfants souffrent d'anémie et, avec 4,5 %, le taux de mortalité infantile est élevé, même pour l'Inde. L'objectif premier du projet est de nourrir ces familles toute l'année, de façon durable et écologique. L'organisation partenaire de SWISSAID

met l'accent sur la culture maraîchère, pratiquée par des femmes. Et exploite dans les villages des champs expérimentaux où les paysans apprennent d'autres paysans plus expérimentés, les rudiments de l'agroécologie. Des cours d'élevage sont également proposés. En matière d'agriculture, les hommes et les femmes font pousser des plantes différentes; et évitent de mélanger les semences locales en les jetant simplement sur le sol. Car avec cette pratique, les plantules poussent trop près les unes des autres et se retrouvent en étroite concurrence pour la lumière, l'air, la terre et l'eau. Il est plus judicieux de semer par rangées et en respectant un écart correct. «On consomme ainsi moins de semences et d'engrais», explique la paysanne Kumari Bai.

1:0 pour les haricots et les lentilles

Les paysans apprennent à fabriquer eux-mêmes leur engrais avec du fumier et du compost. Ou ils plantent le fertilisant à l'endroit même où il est nécessaire: dans le sol. Les légumineuses comme les haricots et les pois ont un grand avantage: à l'aide d'une bactérie, elles stockent l'azote dans le sol et le rendent ainsi accessibles à d'autres plantes. Dans les champs expérimentaux, les paysans apprennent qu'une rangée d'épis de maïs doit être complétée par une rangée de haricots. Les légumineuses fixent l'azote de l'air et le transportent jusqu'aux racines du maïs. Dans l'agriculture dite «conventionnelle» en revanche, on utilise de l'engrais azoté synthétique coûteux dont la production exige une consommation élevée d'énergie

et dont l'épandage s'accompagne d'énormes pertes. Pour les paysans défavorisés, les avantages de l'agroécologie sont évidents et aboutissent en peu de temps à une amélioration de la fertilité des sols (voir l'illustration page 7). «Au bout d'un an seulement, j'ai augmenté ma récolte de 25 %», se réjouit Biharin Bai, une autre paysanne. Avec son mari, cette mère de 5 enfants est sur le point de réussir un pari qui a longtemps semblé impossible: planter suffisamment sur sa parcelle de 1,4 hectare pour nourrir toute sa famille pendant toute l'année. En effet, malgré la sécheresse de l'année dernière, elle est parvenue à augmenter sa récolte. Alors imaginons un peu le résultat sans sécheresse ...

Pia Wildberger



Une recette qui a la cote au Nicaragua: le «coq tacheté» aux haricots

Les gastronomes nicaraguayens ne résistent guère au «gallo pinto» (coq tacheté), un plat à base de haricots, dans lequel on cherchera en vain la moindre trace de coq. Cela ne l'empêche pas d'avoir la cote, et de figurer au menu de la plupart des repas!

Ingrédients (pour 4 - 5 personnes)

- ½ kg de riz*
- ½ kg de haricots rouges*
- 1-2 oignons*
- 1 gousse d'ail*
- en fonction du goût
- 1 - 2 poivrons, en fonction de la saison et du goût

huile, sel et poivre
* Plat à concocter avec des haricots, du riz et des légumes issus de l'agriculture biologique.

Préparation

1. Faire tremper les haricots rouges toute la nuit; le lendemain, les cuire en suivant les indications figurant sur le paquet; mettre de côté un peu d'eau de cuisson; laisser refroidir. **2. Faire revenir le riz** avec un oignon haché, le mouiller, l'assaisonner et le faire mijoter jusqu'à ce qu'il soit cuit; laisser refroidir. **3. Hâcher grossièrement** l'oignon et l'ail; couper les poivrons en dés et les mettre de côté. **4. Chauffer un peu** d'huile dans une poêle; faire revenir l'oignon, l'ail, le riz et les haricots pendant 5 minutes tout en

remuant; ajouter un peu d'eau de cuisson des haricots et les dés de poivron; poursuivre la cuisson pendant env. 8 minutes, saler et poivrer. Selon la saison, ce plat peut s'accompagner de bananes plantain frites, d'œufs brouillés ou de toasts. On peut aussi utiliser des haricots rouges en boîte.

Un conseil en direct du Nicaragua: «Si le riz et les haricots ne sont pas mis à refroidir, le mélange ne sera pas léger, mais pâteux.»

Plus d'informations

SWISSAID est active dans neuf pays en Afrique, en Amérique latine et en Asie et soutient près de 800'000 personnes au travers de plus de 150 projets. Dans les pays où elle soutient des projets, la fondation n'emploie que du personnel local et travaille en partenariat avec des associations sur le terrain. Le financement des projets est possible principalement grâce à la générosité de donateurs en Suisse. SWISSAID bénéficie également d'un soutien financier de la Direction du développement et de la coopération.

Pour en savoir plus :
SWISSAID
Rue de Genève 52
1004 Lausanne

info@swissaid.ch
www.swissaid.ch
CCP : 30-303-5

LES ARCADES
CAFÉ RESTAURANT

À l'emporter ou livraison
Dimanche de la fête des mamans
♥ Filets de truite blancs ou roastbeef et dessert ♥
...
Mardi 12 mai
Langue de bœuf

032 861 2008
GRENIER 11
2114 FLEURIER

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Côtelettes de porc suisses
Fr. 15.-/kg
du jeudi 7 au mercredi 13 mai inclus
le goût du vrai

HOTEL DE VILLE RESTAURANT - BAR **S&P BAR - RESTAURANT**

Bonne fête **Maman** *Fétez chez vous*

Commandez avant 10h pour le midi et avant 17h pour le soir (À emporter ou livrer à domicile)

MENU A
Salade gourmande au foie gras mi-cuit maison
♥
Filet mignon sauce aux morilles, légumes à la plancha et pommes frites
♥
Macarons aux framboises et fraises

MENU B
Assortiment de tapas
♥
Sauté de gambas au curry rouge, légumes à la plancha et riz au citron vert
♥
Macarons aux framboises et fraises

MENU C
Salade gourmande au foie gras mi-cuit maison
♥
Tartare de bœuf et ses accompagnements
♥
Macarons aux framboises et fraises

Y compris naan au fromage pour les trois menus

Fr. 45.00 p.p.

Tél. 032 860 14 44
www.saltpepper.ch

Dimanche 10 mai

Prenons soin de nos **Mamans** offrons leur des fleurs

Seconde Nature Boutique Florale
Rue Méville 5
2105 Travers
032 863 11 06

Commandes au **032 863 11 06**
Livraisons dimanche

Restaurant Le National
Fleurier

Fête des Mères dimanche 10 mai

à l'emporter
Paëlla Fr. 20.- / pers. + carte

Merci de réserver jusqu'au vendredi 8 mai
au 076 576 12 36

Restaurant du Pont de la Roche

Merci du fond du ♥ à toutes les personnes qui nous ont soutenues et qui continuent à nous soutenir dans cette période compliquée.

Réouverture le mardi 12 mai à 9 heures

Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir à nouveau dans notre restaurant et sur notre belle terrasse en respectant les consignes de sécurité.

Vous pouvez réserver dès à présent votre table pour maximum 4 personnes (plus pour les parents ayant plus de 2 enfants).

Nous continuerons à faire des plats à l'emporter durant les jours d'ouverture, à venir chercher entre 11 h 30 - 11 h 45 et 18 h - 18 h 30.

Horaire d'ouverture:
Du mardi au samedi de 9 h à 14 h et de 18 h à 22 h.

Quartier du Pont de la Roche 1
2123 Saint-Sulpice - Tél. 032 860 10 90
www.pontdelaroche.com

LES SIX-COMMUNES MÔTIERS

CAFÉ-RESTAURANT

Dès mercredi 13 mai

Nous serons à nouveau ouverts en respectant évidemment les recommandations sanitaires demandées.

Vous pourrez déguster, en plus de notre carte printanière, nos différents tartares de viande et de poisson, les asperges du Seeland, et les fraises de Gals

Réervations conseillées.

Fermetures hebdomadaires:
Lundi toute la journée
Mardi toute la journée

Pierre-Alain & Marianne Rohrer
CH-2112 Môtiers
Tél. 032 861 2000 - www.sixcommunes.ch

« Au Gourmet »
BOUCHERIE • CHARCUTERIE
DEPUIS 1987

En raison de la situation particulière, nous avons choisi de continuer d'approvisionner notre chère clientèle et repousser nos vacances de Pâques habituelles.

La Boucherie sera fermée du 11 au 25 mai 2020 inclus.

Continuez de bien prendre soin de vous!

Famille L.-Z. Huguenin
2114 Fleurier • 032 861 11 73

Votre conseillère
THERMOMIX®
au Val-de-Travers

Cuisiner du fait maison n'a jamais été autant simple!

Pour plus d'informations contactez le 079 636 57 99
Jésabelle Dänzer

BEZENÇON BOISSONS FLEURIER

Nous souhaitons informer notre clientèle que le dépôt est ouvert normalement

Selon les directives mises en place par la Confédération en lien avec le Covid-19

Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18

Et toujours nos livraisons à domicile

Boucher-Charcutier aux Verrières effectue abattage, fabrication + conditionnement de votre bétail, chasse y compris

Tél. 079 127 63 59
Tél. 077 403 35 52
Heures repas / soir

E. CARRELAGE Sàrl

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS
TRANSFORMATIONS - CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour votre habitat
Salle de bains - Cuisine - Hall d'entrée - Escaliers
Parois décorative - Terrasse - etc...

Pose de tout type de carrelage
Grand format - Faïence - Mosaïque
Pierre naturelle - Dallage - etc...

Diagnostic d'amiante et produits dangereux dans le bâtiment

Sven FREY
Clos Donzel 5 - Case postale 150 - 2114 Fleurier
T. +41 32 860 13 51 - sven@carrelage.ch

Hôtel-Restaurant
Les Cernets

1200 m
une façon simple d'oxygéner vos loisirs

Bonjour à toutes et à tous.

À la suite de cette longue période d'incertitude, nous sommes heureux de pouvoir retrouver notre clientèle dès lundi 11 mai.

Vu la grandeur de notre établissement, nous avons tout mis en œuvre afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Cette période étant exceptionnelle, nous avons décidé d'apporter quelques modifications à nos horaires d'ouverture.

Dès lundi, nous serons ouverts tous les midis, 7 jours sur 7, et du jeudi au samedi, toute la journée.

En attendant de vous recevoir, toute l'équipe vous souhaite une bonne semaine.

Prenez soin de vous et à bientôt.

L'équipe des Cernets.

2126 Les Verrières
tél. 032 866 12 65, fax 032 866 13 20
www.hotel-lescernets.ch

Chambres tout confort
Dortoirs équipes nordique - Sauna
Spécialités régionales
Cuisine de saison

Merci à nos fidèles annonceurs

En raison de son déménagement à la Permanence Volta à Fleurier cet été

Le Dr Zoltan BIRKAS
demande à toutes ses patientes de venir chercher leur dossier à son cabinet de Couvet

les mardis et jeudis de 9h à 11h et de 14h à 16h jusqu'au 19 mai au plus tard.

Merci de votre compréhension



FC Couvet Généreuse initiative

Le FC Couvet était bien placé cette année. C'est pourquoi l'annulation des championnats amateurs a porté un coup au moral de ses adhérents.

Raphaël Claudio s'est alors démené pour maintenir la motivation de ses troupes. Comme l'entraîneur motivé et motivant qu'il est, il a cherché des solutions en accord avec son comité pour que ses joueurs ne perdent rien de leur forme physique malgré le confinement.

Afin de respecter les contraintes sanitaires, cela s'est tout d'abord traduit par un programme personnalisé à réaliser individuellement. Très inspiré, il a concocté plusieurs vidéos Youtube à l'attention de ses joueurs, disponibles pour tous.

Au menu, sorties avec temps imposés, gainage et autres et les participants de lui renvoyer leurs performances via une application spécialisée. Cela montre son souhait de rester en contact avec ses joueurs, qui s'investissent dans leur sport et pour qui il s'investit sans compter.

Habitué en temps normal à savoir rebondir et se remettre en question pour garder son équipe motivée et disposée à atteindre ses objectifs saisonniers, il n'était pourtant pas satisfait. « *Un sport d'équipe ce n'est pas quelque chose*

qui se pratique seul devant son écran », confie Raphaël Claudio.

C'est l'idée du CrossFit du Val-de-Travers qui l'a inspiré pour, à son tour, lancer une collecte de fonds en faveur du Courrier du Val-de-Travers hebdo. Une belle cause, qui permet de réaliser un challenge, en s'unissant autour d'un but commun. « *Une initiative qui nous touche particulièrement puisqu'elle soutient votre Courrier !* »

C'est ainsi que les joueurs du FC Couvet vont relever un défi le 30 mai prochain : courir une distance de 100 km en se relayant, avec pour but de traverser toutes les communes du district. Les règles sanitaires seront respectées : le coureur courra seul et sera suivi à vélo par son entraîneur. « *Le défi est de taille pour mes joueurs qui ont plutôt l'habitude de courir après un ballon plutôt que sur du bitume* », précise Raphaël Claudio.

Deux possibilités pour effectuer un don : soit parrainer un des joueurs en lui donnant une somme par kilomètre parcouru, soit verser la somme de votre choix sur le compte postal de l'imprimerie Montandon - Fleurier, iban CH12 0900 0000 2000 0190 2 numéro de compte 20-190-2, mention « Challenge FC Couvet ».

Pour visionner la vidéo de présentation du challenge par Raphaël



Claudio, voici le lien Youtube : <https://youtu.be/BxnjJuVbkl>

Encore une fois, le Courrier du Val-de-Travers hebdo les remercie de leur appui, ainsi que Raphaël Claudio de son implication pour ses joueurs, le Vallon et votre journal.

Liste des joueurs

Ronny Huguenin – René David Rodrigues – Gaëtan Hugi – Nizar El Kaissi – Kevin Gaier – Tiago Da Rocha Antunes – Ludovic Rodriguez – Filipe Pereira Marques – Etienne Amougou – Ricardo Dias – Sébastien De Giorgi – Jérémy Badertscher – Alexandre Pahud – Artur Santos Goncalves – David Fernandes Carvalho – Dylan Marques Costa – Raphaël Claudio (entraîneur) – Alexandre Sousa Telmo – Patrick Gomes – Pedro Gomes – Leandro Alves – Luca Cummaudo – Paulo Fragoso – Fatbardh Lubovci – Gregory Paganuzzi – Ricardo Reis Santos – Samuel Alves

Comptoir du Val-de-Travers La 30^e édition reportée en 2021

Au vu de la situation actuelle, le comité du Comptoir du Val-de-Travers, qui devait se tenir du 28 août au 6 septembre, s'est réuni en vidéoconférence, afin de trouver la meilleure solution possible pour tous, en cette période de pandémie.

Le thème choisi pour cette 30^e édition, « ensemble », a poussé le comité à prendre cette décision d'annuler la manifestation pour mieux rebondir en 2021.

De plus, le comptoir d'Yverdon, repoussé lui aussi en raison du



coronavirus, a choisi les mêmes dates que celui du Val-de-Travers, qui accueille une bonne partie des exposants de ce dernier, ce qui a fâché le comité vallonnien !

Ensemble plus forts que jamais, rendez-vous en 2021, au Centre sportif de Couvet.

Commune de Val-de-Travers Annulation des manifestations

Même si la progression de la pandémie semble ralentir, le retour à la vie normale n'est malheureusement pas encore à l'ordre du jour. Dans ce cadre et conformément aux décisions du Conseil fédéral du 29 avril 2020, le Conseil communal a pris la décision d'annuler toutes les manifestations des mois de mai, juin, juillet et août organisées par ses soins.

Le Covid-19 sévissant encore malgré un reflux marqué du nombre de cas confirmés dans le canton de Neuchâtel, l'heure n'est ni à une joie débridée ni à un optimisme trop débordant.

Pour donner suite à la décision du Conseil fédéral d'interdire les manifestations publiques de plus de 1000 personnes jusqu'à la fin du mois d'août 2020, le Conseil communal a décidé d'annuler tous les événements organisés par la Commune de Val-de-Travers durant les quatre prochains mois.

Dans le détail, la Foire de printemps de Couvet ainsi que l'Abbaye de Fleurier sont annulées cette année.

Largement financée par les trois communes de la région, la Fête nationale du Val-de-Travers, organisée par un comité externe composé de membres de JEX, subit aussi les conséquences du coronavirus et des nouvelles directives fédérales. Cet événement régional n'aura donc pas lieu le 31 juillet prochain.

Quant aux fêtes de jeunesse de Couvet, de Travers, de Saint-Sulpice et de Noiraigue, mises en place par les comités d'école, elles devraient passer à la trappe, elles aussi victimes de la pandémie et des strictes directives fédérales.

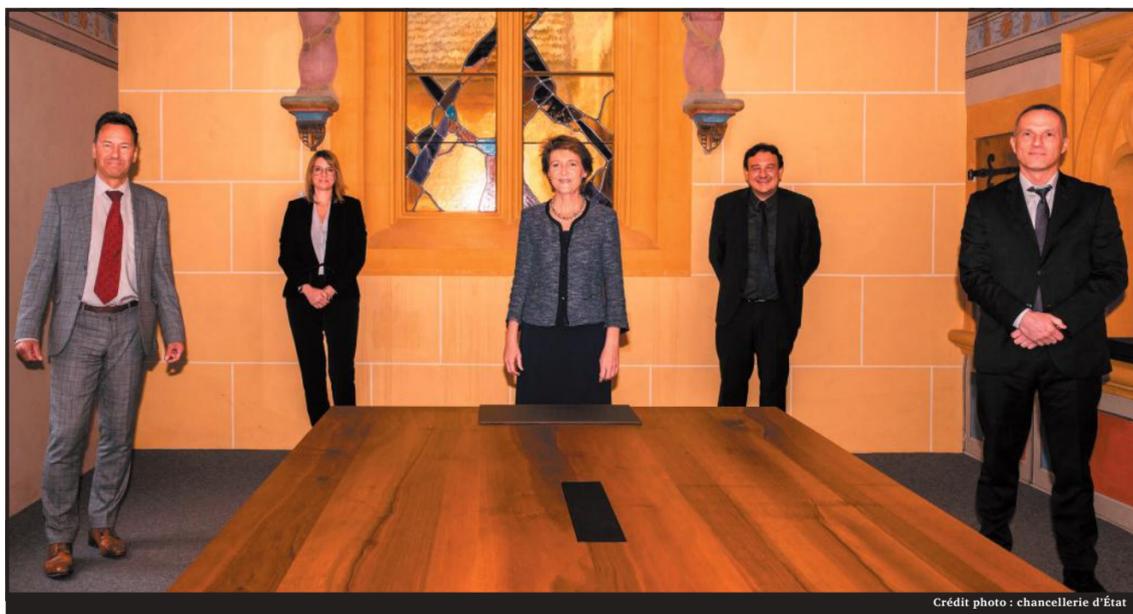
L'année 2020 étant définitivement synonyme de disette culturelle (malgré la réouverture prochaine des musées), festive et sportive, le Conseil communal espère sincèrement que cet épisode historique fasse prochainement place à une période plus sereine et plus gaie.

La Fête du sel à Buttes annulée

La 31^e édition de la Fête du sel, à Buttes, qui devait se tenir le 5 septembre prochain, est annulée.

Le comité donne rendez-vous à la population le 4 septembre 2021.

Simonetta Sommaruga en visite au Château de Neuchâtel



Crédit photo : chancellerie d'État

Jeudi dernier, la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, a rencontré une délégation, au siège du gouvernement, du Conseil d'État, composée du président Alain Ribaux, des conseillers d'État Lau-

rent Kurth et Jean-Nat Karakash, ainsi que de la chancelière, Séverine Despland. Cette rencontre suivait sa visite d'un home neuchâtois, où elle a souhaité échanger avec la direction et le personnel.

Les échanges avec la délégation du gouvernement ont porté sur la situation sanitaire et économique du canton dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Les services du SCAN à nouveau disponibles

En application des instructions cantonales et fédérales et dans le respect des normes de sécurité de l'OFSP, le service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) réalisera à nouveau toutes ses prestations à compter du 11 mai : examens théoriques, examens pratiques, service aux guichets ainsi que l'envoi des convocations aux contrôles médicaux subséquents

des conducteurs seniors et des chauffeurs professionnels.

Une mesure particulière sera appliquée pour les guichets et les examens théoriques : l'accès sera uniquement possible sur rendez-vous. Les expertises ont déjà repris de manière normale depuis le 27 avril.

ghb
GHB Gérance Sàrl - Patinage 4a - 2114 FLEURIER
 Tél. 032 861 25 56 - www.ghb-gerance.ch



<p>SAINT-SULPICE Q. de la Place 3 - Loft Magnifique loft mansardé Hall d'entrée, cuisine agencée ouverte, salon ouvert, chambre à coucher, salle de bains, 3 réduits, cave, part au jardin commun et place de parc. Loyer: Fr. 950.- + charges Libre de suite</p>	<p>BUTTES Derrière-Ville 2 5 1/2 pièces Appartement au centre du village Cuisine agencée, salon, 4 chambres, salle de bains, cave, galetas et part au jardin commun. Loyer: Fr. 700.- + charges Libre de suite</p>	<p>FLEURIER Pont 7 - 3 pièces Appartement au centre du village Cuisine agencée, salon, hall, 2 chambres, salle de bains, cave et part au jardin commun. Loyer: Fr. 690.- + charges Libre de suite</p>
<p>FLEURIER Industrie 10 - 3 pièces Appartement au centre du village avec balcon Cuisine agencée, salon, balcon, hall, 2 chambres, salle de bains, cave et part au jardin commun. Loyer: Fr. 850.- + charges À convenir</p>	<p>FLEURIER Collège 14 - 4 pièces Appartement rénové à proximité des collèges Cuisine agencée neuve, grand salon, hall, 3 chambres, salle de bains, WC séparés et cave. Loyer: Fr. 980.- + charges Libre de suite</p>	<p>MÔTIERS Collège 1 - 5 pièces Spacieux appartement au centre du village Cuisine agencée ouverte sur grand salon, hall, 4 chambres, salle de bains, WC séparés et place de parc privée. Loyer: Fr. 1'000.- + charges Libre de suite</p>
<p>COUVET Edouard-Dubied 11 4 pièces Appartement rénové Cuisine agencée, salon, hall, 3 chambres, salle de bains et cave. Possibilité de louer un garage ou une place de parc. Loyer: Fr. 880.- + charges Libre de suite</p>	<p>COUVET Pierre-Dubied 18 4 1/2 pièces Appartement en duplex rénové Cuisine agencée ouverte sur salon, grand hall, 2 chambres, mezzanine, salle de bains neuve, WC séparés et cave. Loyer: Fr. 780.- + charges Libre de suite</p>	<p>COUVET Edouard-Dubied 6 4 1/2 pièces Appartement à proximité des collèges Cuisine agencée habitable, salon, grand hall, 3 chambres, dressing, salle de bains, WC séparés, cave et part au jardin commun. Loyer: Fr. 1'190.- + charges Libre de suite</p>

À LOUER
 à TRAVERS, rue des Deux-Fontaines 24
 Libre de suite
Logement 3 pièces
 Cuisine agencée, place de parc + jardin.
 Loyer **Fr. 900.-** charges comprises.
Tél. 079 677 59 81

À LOUER
 à NOIRAIGUE
Garage
 pour 6 voitures, 5 m par 16 m, hauteur 4 m.
Fr. 420.- / mois
 libre de suite, locaux sous vidéo surveillance.
Tél. 078 600 01 62



À LOUER
 à NOIRAIGUE
Garage
 pour 4 voitures, 5 m par 10 m, hauteur 3 m.
Fr. 320.- / mois
 libre de suite, locaux sous vidéo surveillance.
Tél. 078 600 01 62

À LOUER
 AU CENTRE de FLEURIER
2 pièces
 au 1^{er} étage
 Cuisine agencée (lave-vaisselle) Salle d'eau (WC / douche / lavabo) Placard, réduit à l'étage, buanderie.
 Loyer **Fr. 540.-** + charges Fr. 150.-
 Libre dès le 15 juin 2020 ou à convenir.
 À la même adresse :
À LOUER UN GARAGE
 Fr. 120.-
Tél. 079 311 85 37

À LOUER
 à COUVET de suite
Studio
 refait à neuf, cuisine agencée, terrasse au bord de l'eau.
 Loyer **Fr. 750.-** charges comprises.
Tél. 079 301 20 20

À LOUER
 à FLEURIER
Appartement de 4 pièces
 Libre dès le 1^{er} juillet
Renseignements :
Tél. 078 912 1914

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
 NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES DE GARAGE ET COUPE-FEU

novoferm

Votre concessionnaire au Vallon



JEANNERET
 HYDRO MÉCANIQUE
 T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS

VAL ENERGIE

SANITAIRE CHAUFFAGE ENERGIES RENOUVELABLES

FLEURIER - COUVET
 T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch
 www.val-energie.ch

Switzerland's 4x4
SUBARU



Garage du Pré

SAUSER

Thierry Sauser
 Entre-deux-Rivières
 2114 Fleurier
 T. 032 861 34 24
 garagedupre@bluewin.ch

40 ans
 Nos occasions sur
www.garagedupre.ch



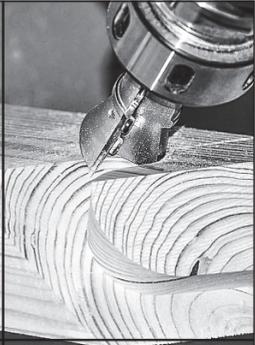
JS JÉROME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
 info@jschneiter.ch
 079 699 20 43
 2112 Môtiers



margot mazout
 mazout | essence | diesel **0800 844 644**

UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
 Étude de projets / plans virtuels
 Taillage de vos projets sur CNC
 Rénovation, création, façade, isolation
 Menuiserie / rénovation intérieur
 Bois Suisse et régional



BUCHS CHARPENTERIE SA

Entre-deux-Bolles 3
 2117 La Côte-aux-Fées
 T 032 865 11 28
 roger@buchs-freres.ch
 gael@buchs-freres.ch

De l'imagination à la réalisation depuis 1990

ANTONIO GONZALEZ
 ENTREPRISE DE PEINTURE
 Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
 Tél. 032 861 29 75
 Mobile 079 282 45 59



maulini
 CONSTRUCTION SA
 2105 TRAVERS - T +41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE
 BÉTON ARMÉ
 CHAPES LIQUIDES
 SABLAGE
 CARRELAGE
 PLÂTRERIE
 ÉCHAFAUDAGES

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestiers
 Nettoyage de branches
 Élagage - Broyage
 Commerce de bois



Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
 079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachseltf.ch

MENUISERIE
RENE FUHRER
 2112 Môtiers
 Tél. 032 861 28 76 - Nat 079 225 70 02

REVÊTEMENTS DE SOLS + PARQUETS
 RÉNOVATION D'ANCIENS PARQUETS
 FENÊTRES ET VOILETS TOUS TYPES
 VITRERIES

SKINORDIQUE



LUTTE



Saison plus courte mais intense pour le Giron jurassien

Malgré le contexte actuel, la saison hivernale 2019-2020 a pratiquement été à son terme en ce qui concerne les différents événements du Giron jurassien des clubs de sports de neige. En revanche, l'hiver des cadres de l'association a été amputé d'un bon tiers. Malgré tout, grâce notamment aux structures mises en place et à la continuité dans les processus d'évaluation, les récents événements ne bouleversent pas les objectifs et l'organisation de ses structures.

C'est d'ailleurs un hiver assez compliqué sur le plan de l'enneigement que vient de vivre l'Arc jurassien. Pour cette raison, aucune compétition de ski alpin ne s'est déroulée dans la région. La Coupe Didier Cuche, la Ragusa Ski Cup et les Championnats jurassiens de ski alpin se sont en effet déroulés dans les Alpes cet hiver. Si le manque de neige n'est pas un phénomène nouveau, il a rarement touché l'ensemble de nos manifestations. Les ski-clubs organisateurs de l'Arc jurassien ont ainsi fait preuve de résilience face aux aléas du changement climatique en maintenant le programme de courses.

Du côté du ski de fond, les nordix games ont pu se tenir aux quatre coins de la région d'influence du Giron jurassien pour le plus grand bonheur des enfants en âge de scolarité. Et en ce qui concerne le Viteos Ski Tour, seules deux épreuves ont pu se dérouler en début de saison. Mais ces épreuves, qui ont connu un certain succès populaire, ont permis de maintenir la troisième édition de ce championnat.

La structure du CRP ski alpin GJ remplit ses objectifs sportifs

Confrontée à l'entraînement à l'extérieur, les cadres du CRP ski

alpin GJ n'ont malheureusement jamais eu l'occasion de skier sur leurs pistes. Si la situation est inédite sur une saison tout entière, les partenariats développés avec d'autres stations de sports d'hiver et certaines structures sœurs ont permis de bénéficier d'un entraînement optimal pour préparer la période de compétitions. Et malgré la situation, les résultats ont été remplis à tous les niveaux de la structure.

Nouvel encadrement dans la continuité au CRP ski nordique GJ

Le CRP ski nordique GJ a quant à lui pu bénéficier d'un hiver relativement classique, dans le sens où les pistes du Centre nordique de La Vue-des-Alpes – Tête-de-Ran ont quasiment été ouvertes sans discontinuer de la mi-décembre à la mi-mars. Pierre Tichit a tout de même vécu une première sai-

son étrange en tant qu'entraîneur principal, puisque seule la moitié du circuit national a pu être organisée, alors que le calendrier des compétitions romandes a pu aller à son terme.

Un contexte global à prendre en compte pour le Giron jurassien

Dans la période incertaine que nous traversons, le Giron jurassien souhaite plus que jamais remercier ses partenaires institutionnels et ses sponsors. Si l'objectif actuel est de préparer la saison 2020-2021 autant normalement que possible, l'association aura plus que jamais besoin de ses fidèles soutiens et partenaires, ainsi elle encourage vivement les 3000 membres des ski-clubs de l'Arc jurassien à penser à eux également et à la pérennité de toute une région.

Pas de fête de lutte féminine en 2020!

Alors que la saison de lutte suisse féminine aurait dû commencer le 25 avril dernier à Posieux (FR), la fête a été annulée en raison du coronavirus.

Pour la suite, le comité et la commission fédérale féminine ont pris la décision d'annuler toute la saison. Celle-ci a été prise après les dernières déclarations du Conseil fédéral.

Pour qu'une lutteuse puisse concourir en fête de lutte, il lui aurait fallu suivre un entraînement de 4 à 6 semaines avant la reprise d'éventuelles compétitions. Ce qui n'est pas envisageable vu que la lutte suisse est une discipline où les distances sociales ne peuvent pas être respectées et les compétitions ne sont pas envisageables sans public.

Cette année, dix fêtes de lutte étaient au programme chez les femmes dont 4 en Suisse romande. Pour 2021, six des dix fêtes seront reprogrammées dont la moitié de ce côté-ci de la Sarine.

En attendant de vous revoir nombreux au bord des ronds de sciure, prenez soin de vous et de vos familles.

Brigitte Foulk

Résultats en progression pour le CRP ski nordique

Les résultats d'ensemble des athlètes du Centre régional de performance, CRP, ski nordique GJ sont en progression. L'objectif de se situer dans les meilleurs athlètes de la relève aux niveaux régional et national au terme des années de la scolarité obligatoire constituant la feuille de route est respecté. Chaque athlète de la structure sera en possession d'une carte Swiss

Olympic la saison prochaine grâce aux résultats obtenus.

La saison dernière était également une saison de changement dans la continuité au niveau de l'encadrement par la reprise du poste d'entraîneur principal de la structure par Pierre Tichit. La saison a par ailleurs démarré avec un certain manque d'entraînement sur

neige en raison de la fermeture des centres nordiques de la région. Malgré une saison 2019-2020 courte, les athlètes du CRP ski nordique GJ ont pu démontrer leurs progrès dans la hiérarchie nationale. C'est particulièrement le cas de Léo Guenin et de Lisa Pellaton qui se sont révélés dominateurs au niveau romand et parmi les athlètes de pointe de la relève suisse.

Chez les plus âgés, Solène Faivre a quant à elle retrouvé un niveau de pointe, se classant régulièrement dans le Top 15 en Coupe d'Europe (OPA). Malgré tout, elle n'a pas été retenue dans le Cadre C de Swiss-Ski. Mais elle a d'ores et déjà annoncé qu'elle continuait le sport de haut niveau.

Principaux résultats de la saison

Kids Nordic Tour - Championnats romands

Athlète	La Vue-des-Alpes	Vallée de Joux	Evolène	Les Rasses	Classement général
	L	L	C	C	
Margaux Bähler (04)	5	5	5	3	5
Loane Pellaton (05)	-	13	9	6	9
Lisa Pellaton (06)	1	1	2	1	1
Erine Pellaton (07)	3	13	7	8	6

Helvetia Nordic Trophy - Championnats suisses M16

Athlète	Realp	Vallée de Joux	Zweisimmen	Classement général M16
	L	C	L	
Margaux Bähler (04)	8	14	16	12
Loane Pellaton (05)	17	19	26	21
Lisa Pellaton (06)	3	6	7	-
Erine Pellaton (07)	17	28	26	-

Championnats suisses M16 de relais

Catégorie	Athlètes	Rang
Filles M16	Margaux Bähler, Loane Pellaton et Elin Pittier	11
Filles M16	Lisa Pellaton, Eileen Audétat et Erine Pellaton	13

Classement national Swiss-Ski par année de naissance

Athlète	16-17	17-18	18-19	19-20
Margaux Bähler (04)	4	6	3	8
Loane Pellaton (05)	-	7	7	10

BKW Swiss Cup - Championnats suisses - Coupe d'Europe (OPA)

Athlète	catégorie	C	sL	sC	C	C	L	Classement général
Solène Faivre (00)	M20	5	7	15	14	4	-	6

Classement national FIS par année de naissance

Athlète	Année	Distance	Sprint
Solène Faivre	2000	2 ^e	2 ^e

Votre journal sur

www.courrierhebdo.ch

Fleurier
Tél. 032 861 10 28
www.courrierhebdo.ch